

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2011)
Heft: [1]: Aviation

Artikel: Formation des cadres : de la sélection à la conduite pratique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Des aspirants officiers s'entraînent à la donnée d'ordre sur une maquette de terrain.

DCA

Formation des cadres : De la sélection à la conduite pratique

Cdmt SF DCA à vue IBP

La sélection des cadres fait partie intégrante des missions qui incombent au Commandement SF DCA à vue. Il est important de travailler dans ce domaine avec précision, la qualité d'une armée se mesurant, entre autres, par le niveau de ses chefs. La contribution suivante présente tout d'abord la sélection telle que pratiquée au sein de notre école, avant d'exposer succinctement comment nous préparons ces jeunes cadres à conduire des hommes en situations réelles.

Une sélection rapide

La sélection des cadres débute en semaine 2 de l'ER. Les informations concernant l'avancement sont données par le chef sélection des cadres ou par un maître de classe de l'ESO. Au cours de celles-ci, les différentes fonctions sont expliquées en détail.

Une brève instruction à la conduite est donnée par le chef de l'instruction à la conduite de la FOAP DCA 33 (adj maj Gautschi).

Durant les semaines 2 à 6 de l'ER, les recrues sont convoquées à un entretien avec la personne responsable de la sélection des cadres. Lors de cet entretien, la recrue donne son avis sur un éventuel avancement au sein de l'Armée. Il sera évidemment tenu compte de sa formation professionnelle ou de ses études. En effet, la personne responsable de l'entretien mettra tout en œuvre afin de trouver un arrangement pour ne pas compromettre son avenir. Cependant, parfois trois entretiens sont nécessaires car, en général, chaque recrue souhaite en discuter avec sa famille, sa copine et, bien entendu, avec son employeur... Pour cette période de réflexion nous disposons de 5 semaines.

En ce qui concerne la formation des sous-officiers supérieurs et officiers, un examen d'admission est indispensable. Celui-ci se déroule dans les centres de recrutements de Lausanne (pour les Romands) ou à Mels (pour les Suisses alémaniques).

Durant la semaine 6 de l'ER, le rapport de sélection final est analysé et discuté entre le cdt d'école, le chef de sélection des cadres et les maîtres de classe. Ensuite, une proposition d'avancement sera transmise aux personnes choisies. Bien entendu, le nombre de sélectionnés reste à définir selon les besoins en cadres pour les formations ; cela dépendra aussi des compétences des recrues et des différentes formations professionnelles à terminer.

Pour les écoles (3 par année), nous prévoyons, au départ, le *quota* suivant : 1 à 3 chefs cuisine, 2 fourriers, 2 sgtm chef, 10 asp of et 28 asp sof.

Une pré-instruction de 7 semaines

La sélection s'achève à la fin de la semaine 7 de l'ER avec la promotion au grade de soldat. Le lundi de la semaine 8 de l'ER, les aspirants ayant reçu la proposition pour un avancement sont répartis de la manière suivante :

- Ecoles sous-officiers supérieurs à Sion ;
- Ecole pour les chefs cuisine à Thoune ;
- Ecole pour quartier-maîtres à Sion.

Les sof sup sont tenus de suivre une formation de 8 semaines au sein des écoles de sgtm et four. Ensuite, chaque sof sup rejoindra l'unité qui lui avait été attribuée pour le cours de cadres.

Les chefs de cuisine sont astreints à suivre une formation de 8 semaines dans les écoles de chefs de cuisine. Au terme du stage, chaque chef de cuisine retournera également dans l'unité qui lui avait été attribuée.

Les aspirants ayant reçu une proposition comme chef de gr resteront à Payerne et feront l'ESO 94. Les aspirants souhaitant devenir officiers reçoivent en premier lieu une proposition comme chefs de gr puis suivent au départ le même cursus que les chefs de groupe.



L'exercice d'endurance comprend notamment une prise de position à pied après un hélicoptage dans la zone d'engagement.



Un chef d'unité de feu donne ses ordres à la troupe dans la position de tir. Cet élément est notamment entraîné lors de l'école de sous-officiers.



Les aspirants officiers se préparent à prendre une décision tactique. Stinger sur carte, élément important de leur formation.

Avant de parler de l'instruction au sein de l'ESO, passons tout d'abord en revue son déroulement. En effet, celui-ci diffère des autres écoles. Au cdmt DCA à vue, les aspirants restent dans les compagnies d'instruction jusqu'au mardi de la 15^e semaine ER. Puis, durant 2 semaines, les aspirants of et sof rejoignent à plein temps l'ESO. Après quoi, les aspirants ayant reçu une proposition comme asp of partent à Berne afin d'y intégrer les stages de formation

centrale pour officiers. Les aspirants sof restent à l'ESO pour une autre période de 4 semaines.

En ce qui concerne l'instruction, les asp suivent des journées d'instruction à la conduite (module connaissance de soi, technique de travail, communication, conflit, conduite du groupe) dès la semaine ER 8 en parallèle à l'instruction générale de base et technique dans les compagnies d'instruction. Dans ce but sept journées d'instruction sont prévues et réparties entre la 8^e et la 13^e semaine de l'ER. Durant les deux semaines où sont regroupés les asp of et sof, les matières suivantes sont traitées :

- Suite de l'instruction à la conduite ;
- Exercices pratiques dans le terrain ;
- Exercice d'engagement dans les différentes fonctions (eg, rens, séc, obs) ;
- Instruction comme moniteur aux moyens de contraintes.

L'école de sous-officier

Lors des 4 dernières semaines d'instruction, les asp sof sont préparés en vue de leur intégration à la compagnie d'instruction ; ceci dans le but de pouvoir mener leur groupe au but selon les missions reçues.

Le programme des semaines se présente comme suit :

- Exercices pratiques dans le terrain avec entraînement à la conduite ;
- Lecture de cartes ;
- Fin de l'instruction à la conduite
- Méthodologie d'instruction avec application au sein de l'ER lors des premiers blocs d'instruction ;
- Instruction formelle, etc...

Le lundi de la 5^e semaine de l'ER, les asp sont intégrés dans la nouvelle compagnie et prennent un groupe sous leurs ordres. Pour cela, ils ont le soutien de l'adj EM intégré au team d'instruction de la cp.

Comme vous pouvez le constater, le temps imparti pour la sélection est de courte durée puisque elle doit-être terminée à la fin de la 6^e semaine. Suite à une longue expérience dans ce domaine, nous avons pu constater que la difficulté majeure rencontrée lors de la sélection reste l'indécision des nouveaux conscrits concernant un éventuel avancement. Que pouvons-nous faire : officier, sgtm, four, chef cuis, chef de gr ? Malgré ce laps de temps, nous arrivons tout de même à obtenir de très bons résultats. En effet, peu ou pas de recrues doivent être forcées pour un avancement. Avec cette forme de sélection et de déroulement d'école, le niveau d'instruction atteint pour les aspirants est qualifié de « bon. »

Devenir officier : une formation par phases

Maintenant que nous avons vu le parcours des futurs sous-officiers, attachons nous à la formation des lieutenants. Une fois la sélection des futurs officiers terminée, à la fin de leur passage dans l'école de sous-officier à Payerne et leur passage de quatre semaines au SF centralisé à Berne, les nouveaux aspirants font leur retour à l'école

d'officier à Payerne (EO DCA 94). Bien que séparée, ces deux écoles appartiennent au commandement de l'école DCA à vue, ce qui permet, en les maintenant sous le même commandement, de créer des synergies et surtout de générer une plus-value dans les domaines de l'instruction, de la conduite et de l'éducation. Ce système est en vigueur depuis 2004 à la FOAP DCA 33 et est orienté vers le futur.

La période de formation de douze semaines comprend plusieurs phases. Après les quatre semaines à Berne, les aspirants bénéficient d'une semaine d'interruption de service assimilable à un long congé. A la suite de quoi débute l'instruction comme instructeur. Cette phase se répartit sur une période de cinq semaines. Durant celles-ci, un effort important est porté sur la méthodologie de l'instruction et ceci dans tous les domaines que les futurs officiers auront à instruire par la suite. La formation à l'arme personnelle (le pistolet) ainsi que celle de formateur au Fass sont également des parties importantes de ces cinq premières semaines. Toutes ces instructions sont combinées avec l'instruction à la conduite et ceci de manière essentiellement pratique.

Pour ce faire, les aspirants sont régulièrement placés dans des situations réelles lors desquelles ils doivent instruire des recrues provenant de la compagnie d'école de recrue de Payerne. Ces parties pratiques, allant d'une leçon pour débiter à deux jours complets d'instruction à la fin des cinq semaines, visent à confronter les futurs officiers à des problèmes réels et inattendus difficilement simulables lors d'instructions au sein d'une école.

En parallèle à l'instruction, au sens premier du terme, dispensée par le maître de classe, un second effort est porté sur les valeurs et facultés dont doivent disposer des futurs officiers.

Les facultés d'instructeur, d'éducateur et de chef forment la base d'un tétraèdre au sommet duquel trône la valeur de l'exemple.

De par la rotation dans des positions à responsabilités, les aspirants apprennent, dans la pratique, la valeur de l'exemple et les difficultés inhérentes aux fonctions de commandement. De manière à soigner encore plus l'importance donnée aux valeurs, les aspirants reçoivent une instruction sur le savoir-vivre lors de quatre repas en compagnie du commandant d'école.

La seconde phase, également d'une durée de 5 semaines, se concentre sur le métier de chef de section lors d'engagements. Nous les formons alors comme chef de section *Stinger*. Malgré la diversité des fonctions des aspirants (engin guidé, observateur, sûreté), les exercices se basent tous sur un scénario d'engagement d'une section engins guidés. Il s'agit surtout ici de disposer d'un outil de mise en situation. Entendu que la fonction de chef de section demeure la même quel que soit le domaine dans lequel elle est exercée.

Dans cette phase, les futurs officiers sont confrontés aux connaissances de base de la DSA dont ils doivent disposer. Les exercices de prise de décision sont multiples et un effort important est mené sur les activités de conduite

et leurs mises en application à chaque instant. En plus de l'instruction tactique nécessaire à un futur officier, les aspirants sont placés dans les rôles du chef de section et du chef d'unité de feu lors de la mise en pratique de leurs prises de décisions sur carte. Les exercices dans le terrain (chacun durent ici trois à quatre jours) permettent aussi de confronter les aspirants à de nombreux problèmes qu'il leur serait impossible d'imaginer depuis une salle de théorie - la conduite des hommes et la réussite de la mission à tout prix étant au centre des priorités.

Après la semaine d'endurance, se déroulant sur sept jours complets, les aspirants terminent leur formation par une répétition de deux jours de la méthodologie de l'instruction, avant de partir pour une semaine d'interruption afin de faire le plein d'énergie afin de débiter le cours de cadres et les vingt-et-une semaines de paiement de galons avec leur section.

Une instruction axée sur la pratique

Le problème principal de la formation des futurs officiers est leur manque de pratique et d'expérience. En effet, depuis l'introduction de l'Armée XXI et la suppression du passage par la fonction de chef de groupe dans une Ecole de recrue, les futurs officiers doivent passer du stade de recrue à celui de chef de section sans jamais avoir conduit de soldats. Le choix, au sein de l'école d'officier du Cdmt DCA à vue, d'axer la formation sur l'aspect pratique peut ainsi, en grande partie, compenser le fait que ces futurs chefs n'aient jamais conduit d'hommes auparavant.

De plus, ce choix est également important dans l'optique d'un processus de sélection continue. Seule la mise en situation permet au maître de classe de se rendre compte si un aspirant n'est pas capable de conduire en subissant une forte pression ou s'il ne dispose pas de toutes les qualités requises pour réussir le travail qui lui sera confié par la suite. L'école d'officier est, en ceci, la poursuite d'un processus de sélection débuté en première semaine de l'école de recrue et qui ne s'achèvera qu'au moment de la promotion au grade de lieutenant.

On peut donc dire que la formation des futurs officiers des groupes engins guidés légers est une formation intensive se basant sur un haut niveau de qualité et attendant un engagement sans faille des aspirants. Seul les meilleurs réussiront et il est juste qu'il en soit ainsi car nos soldats, au sein de notre armée de milice, ont le droit d'être dirigés par des chefs responsables, disposants des qualités humaines et techniques requises, leurs permettant de les mener à la réussite. En conclusion, la devise de l'école d'officier *Stinger*, tirée des vers d'Ovide, résume parfaitement le chemin à accomplir : *Perfer et Obdura !**

* Supporte et persévère.